

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2009

DELIBERATION

OBJET : Tarifs 2010

Rapporteur : Ronan LATIMIER

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2010, recensés dans le tableau ci-joint.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition à la majorité de vingt neuf voix pour et quatre voix contre
-

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.